



## Stages interinstitutionnels : pour les collaborateurs du Département de Psychiatrie Adulte (DP-CHUV) à la FSL

**Durée** : 3 jours consécutifs (lundi-mardi-mercredi ou mardi-mercredi-jeudi)

**Lieu** : FSL, 10 CMS

**Concerne** : infirmière, assistante sociale, ergothérapeute

**Nombre de participant** : 1 personne par CMS ; stages organisés durant l'ensemble de l'année, en dehors des vacances scolaires.

Le stage débute par un entretien avec le Responsable de Centre (RC). Le stagiaire du DP-CHUV est suivi de manière privilégiée par une collaboratrice (marraine, parrain de stage) du même corps de métier. Le stage se termine par un bilan fait avec le professionnel ayant suivi le stagiaire et le responsable d'équipe (RE) ou le RC ou le consultant en soins infirmiers (CSI).

| Mardi                                                                    | Mercredi                                                                                                                                | Jeudi                                                                                                                                                                        |
|--------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 8h : Accueil par RC<br>Matinée avec professionnel de son corps de métier | 8h : Matinée avec professionnel de son corps de métier<br>Outils métiers : DI, TOTEM, ATISI                                             | 8h : Matinée avec autres professionnels (par ex : auxiliaire de ménage, assistante sociale, ergo...etc.)                                                                     |
| 13h30 :<br>Colloque interdisciplinaire                                   | 13h30 :<br>Entretiens par ex. avec responsable d'équipe, secrétaire planificatrice.<br>Participation à un réseau, une évaluation...etc. | 13h30 : après-midi avec professionnel du même métier.<br>16h00 : bilan avec le professionnel du CMS et le RC ou RE (év. avec consultant si le RC/RE ne sont pas disponibles) |

### Les points forts :

- Participer à une évaluation si possible d'une situation psychiatrique ou complexe
- Participer à un réseau
- Suivre le travail d'une auxiliaire au ménage ou de santé qui va dans une situation psychiatrique

### Conditions :

- Envoi bien à l'avance du nom et des coordonnées du stagiaire au RC
- Appeler le CMS environ 10 jours à l'avance pour déterminer les besoins spécifiques du collaborateur du DP-CHUV

- Etre depuis 6 mois en poste au DP-CHUV